

COMPTE RENDU DU CHSCT du 3 octobre 2017**Ordre du jour :**

- Approbation du procès verbal du 29/06/2017
- Projet d'installation Wifi à l'ENFIP
- Fiches d'impact : transfert de la trésorerie de Chatillon en Bazois, transfert de la trésorerie de Pouilly sur Loire et transfert de la gestion comptable de l'hôpital de Chateau-Chinon vers la trésorerie de Nevers hôpital et amendes
- Le suivi des travaux du comité
- Accidents de service 2016/2017
- Examen des fiches de signalement
- Etude des fiches des registres santé et sécurité au travail
- Propositions de dépenses complémentaires 2017
- Dossiers immobiliers
- Questions diverses

-Approbation du procès verbal du 29 juin 2017**-Projet d'installation Wifi à l'ENFIP**

Le directeur de l'ENFIP a présenté le projet au centre de formation professionnelle de développer le nombre de salles équipées de postes informatiques : la solution WIFI permettra d'utiliser des salles actuellement non câblées en mode informatique. Les stagiaires disposeront d'un espace multimédia développé et modernisé leur permettant d'accéder à leurs applications professionnelles.

-Fiches d'impact : transfert de la trésorerie de Chatillon en Bazois, transfert de la trésorerie de Pouilly sur Loire et transfert de la gestion comptable de l'hôpital de Chateau-Chinon vers la trésorerie de Nevers hôpital et amendes

La CGT intervient sur la fiche d'impact de la trésorerie de Châtillon en Bazois afin qu'il soit inscrit la possibilité offerte à l'agent de choisir le SPL de Château-Chinon ainsi que le montant de la prime de restructuration à laquelle il pourrait prétendre. La direction reproche à la CGT d'avoir communiqué cette fiche au collègue concerné.

Après de vive discussion, la direction accepte de porter sur le procès verbal les modifications demandées.

La CGT rappelle que les collègues dont le poste est supprimé, vivent cette situation comme une sanction. De plus, ces suppressions engendrent souvent pour eux des frais supplémentaires, de la fatigue et des risques routiers. La direction nie cela.

- Suivi des travaux du Comité :

- la direction a visité à nouveau le bâtiment proposé par la mairie de la Charité sur Loire, place de l'Europe cette fois en présence du chef de poste et de son adjointe. La conclusion est la même que précédemment : locaux inadaptés et sombres. Le médecin de prévention demande à quelle distance se situe la Charité de Cosne sur Loire ? (la CGT s'interroge sur le sens d'une telle demande.....)
- les stores du SPL de Cosne ont été réparés ; un devis est en cours pour la réparation d'un radiateur.
- CFP de Clamecy, le volet du réfectoire est réparé, pour les néons et les starters, le passage d'un électricien est prévu. Pour le réglage de la porte extérieure, le passage d'un serrurier est prévu également..
- les brumisateurs ont été distribués ainsi que les ventilateurs.
- une note proposant la mise à disposition de la salle de réunion du 4ème étage climatisée en période de canicule afin d'y faire des pauses a été diffusée.

- Accidents de service 2017 :

- 4 accidents de service, 4 accidents de trajet et 1 accident en attente de reconnaissance d'accident de trajet pour lequel l'avis d'un médecin expert a été demandé.

Le médecin de prévention refuse catégoriquement de s'exprimer sur un cas individuel au vu des agissements dans ce CHSCT ???????????

- Examen des fiches de signalement :

2 nouvelles fiches ont été produites émanant des trésoreries de Nevers hôpital et amendes et de Cosne sur Loire dont une avec dépôt de plainte au commissariat.

- Etude des fiches des registres santé et sécurité au travail :

- trésorerie de Nevers : le médecin de prévention se déplacera pour examiner l'ambiance lumineuse.
- Un chargeur a été acheté pour le dispositif « poste travailleur isolé » en juillet ; le CHSCT a décidé de le stocker dans le bureau du CDIF afin d'éviter qu'il disparaisse à nouveau (ce service l'utilisant le plus souvent).
- la direction nous informe qu'une étude est en cours pour chiffrer l'achat d'écrans supplémentaires pour le SIP recouvrement.

- Les propositions de dépenses complémentaires 2017 :

- achats de stores pour la DDFIP pour la façade la plus exposée au soleil pour 7184,18€
- achats de bandes de repérage pour les portes de bureaux vitrés à la DDFIP pour 287,52€
- remplacement de la fontaine à eau de la paierie pour 1030,80€ (celle-ci sera redéployée sur un autre site lors de l'emménagement au 4ème étage de la DDFIP déjà équipée par le CHSCT d'une fontaine à eau).
- achat de deux bureaux sur vérin pour deux agents : Cosne et Corbigny (devis à recevoir)
- achats de gilets réfléchissants pour les géomètres (devis à recevoir)
- si reliquat, paiement du déplacement du mopieur.

- Les dossiers immobiliers :

- installation de la paierie au 4ème étage : les agents ont visité leurs futurs locaux.
- caisse unique à Camille Baynac : les travaux ne seront pas réalisés avant le deuxième semestre 2018 ; les plans ont été présentés à tous les chefs de service et aux agents concernés.
- installation des deux secteurs d'assiette au 1^{er} étage de Camille Baynac : prévue à la fin de l'année 2017.

- Questions diverses :

Nadine NOWICKA, experte pour la CGT a présenté l'intérêt d'un atelier de « yoga des yeux ». Cet atelier comprend un ensemble d'exercices visuels. C'est un moyen de prévention face aux problématiques de travail sur écran et de travail sous lumière artificielle. Cette pratique combat la fatigue oculaire due à un regard souvent fixe et des maux de tête désagréables.

La CGT a donc demandé d'ajouter ce stage à la liste de ceux proposés en début d'année. Après un débat houleux, 'un premier stage de 3h sera proposé aux agents au début de l'année 2018. La CGT vous invite à vous inscrire à ce nouveau stage.

La délégation des représentants du personnel était constituée de : Mireille GUSO, Christine RAGUILLAT et Daniel BRAHEMSCHA.